



En effet, selon les données collectées du ministère des finances au premier semestre de l'année en cours Les recettes issues des péages routiers au Cameroun se chiffrent à 3,77 milliards. Soit un taux de couverture de 46,4%.

Selon l'information contenue dans *investiraucameroun.com*, Cette faible couverture, est observable depuis plusieurs exercices déjà. Car, au cours des cinq dernières années, le volume des recettes issues des péages est certes croissant, avec des rendements allant de 5,8 milliards en 2018 à 6,4 milliards en 2019 (sur les 8 milliards initialement attendus), mais il reste en dessous des attentes de la loi des finances.

Pour Louis Paul Motaze qui se confiait à nos confrères : « **Les approches explicatives des écarts considérables observés entre les prévisions et les réalisations des recettes des péages et de pesage sont tributaires à certaines réalités notamment : l'absence de sécurisation des supports de collecte des recettes de péage liée notamment à l'authenticité des tickets dans les stations de péage, l'absence d'un mécanisme de contrôle dans le processus de collecte et de reversement des recettes de péage et la forte implication des autorités administratives dans ledit processus** »,